



AMICALE PHILATÉLIQUE ROCHEFORTAISE

61 rue Chanzy
17300 Rochefort
www.philarochefort.net

Directeur de la publication :
J.B. THEVENIN

Comité de rédaction :
Louisette MARTIN Jeannette GUSTIN
Maquette et Mise en page
Raymond LE PHILIPPE

Impression :
REPRO TECHNIC - 05 46 87 47 40

Bulletin n° 21

- page 2 et 3 - Assemblée Générale
- pages 4 à 6 - Création du service
 postal dans île de la Réunion
- page 7 - Le dos des lettres,
 riche de surprise
- page 8 - dates à retenir



Nos meilleurs vœux pour 2011





Michel BIBARD
Responsable
des circulations.
présente les résultats
des circulations

Pour les circulations

M. Bibard rappelle aux adhérents que les paiements doivent se faire dans l'immédiat en numéraires ou par chèques. Il demande à ce que les bailleurs soignent la présentation de leurs carnets.



Francis DELAIGNE
Responsable jeunesse
présente le rapport
sur l'activité des jeunes.



Jeannette GUSTIN
Responsable de la bibliothèque
et du matériel
présente son rapport.



COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 2 octobre 2010

Le Président ouvre la séance à 10 heures . Il salue les présents et présente son rapport moral dans lequel il constate une diminution des effectifs. Il regrette que les adhérents ne soient pas plus présents dans les manifestations organisées par l'Amicale, et le G.P.C.O. Il demande à l'assemblée une minute de silence pour les personnes disparues dans le courant de l'exercice.

Il propose au vote des membres présents le compte-rendu de l'Assemblée générale 2009.



Louise MARTIN
Secrétaire
présente le rapport d'activité 2009-2010.
A la reprise, la secrétaire donne lecture des activités à venir

Excusés :
Melle Girard D.
Mmes Baudet - Delsart - Curaudeau
Mrs Picoron, Bereau, Brimboeuf

Jean-Pierre GOUALHARDOT
Trésorier adjoint
présente
le compte-rendu financier
en l'absence de la trésorière
pour raison professionnelle.



Le trésorier-adjoint
présente
les prévisions budgétaires
pour l'exercice à venir.



Raymond LE PHILIPPE
Responsable de la communication
présente la réalisation
de la gazette,
de la mise en place de
"l'espace associations partagé"
l'évolution en cours du site
avec le concours
de Louise MARTIN

L'Assemblée procède au vote pour l'élection du Conseil d'administration.

Il y a cinq sortants rééligibles. Aucun nouveau candidat ne s'est présenté.

Le sortants sont : Madame Boismoreau C. Messieurs : Bibard, Lovat, Musseau, Thèvenin
Nombre de votants : 34

Mme Boismoreau 32 voix - Mr Bibard 34 voix - Mr Mussea 26 voix - Mr Thèvenin 34 voix

Le Conseil d'administration est réélu dans son ensemble. Il se retire pour former le bureau. Celui-ci est inchangé.

Président : J.B. Thévenin	Responsable communication :	R . Le Philippe
Vice-Président et responsable circulations : M. Bibard	Responsable Jeunes :	F . Delaigne
Secrétaire : L. Martin	Adjointe jeunes :	C. Boismoreau
Secrétaire-adjointe, responsable bibliothèque : J.M. Gustin	Membres :	Mme Coulon
Trésorière : D. Girard		Mrs Lovat- Mécène- Melon-Musseau-Paillé
Trésorier Adjoint : J.P. Goualhardot	Vérificateur au compte :	M. Lebras

Le Président se félicite de la bonne tenue de cette assemblée générale. Il remercie les personnes présentes et invite les personnes concernées à se rendre au repas qui suit. Il est 12 Heures 10.

Au cercle mixte de Rochefort Assemblée Générale - 20 octobre 2010



Après l'effort...

Provenant du
Poitou-Charente

- Filet de sole
- et frites mignon
- Garniture de légumes
- Salade Fromage
- Omélette Norvégienne



Bienvenue en
Poitou-Charente



Apéritif - vin-café



Assemblée Générale - 20 octobre 2010
Rochefort



CRÉATION du SERVICE POSTAL



dans l'ÎLE de la RÉUNION*

La création du service postal dans l'île de la RÉUNION, au mois de décembre 1784, est l'œuvre du gouverneur de l'île, le baron de SOUVILLE.

La guerre de 7 ans (1763) a mis fin aux ambitions françaises aux Indes (*hors les 5 comptoirs*). □□□

Les Mascareignes** sont menacées par l'hégémonie Britannique..

La population sur l'île Bourbon (La Réunion) est alors de :

182 " libres " blancs non esclaves,

1 029 " libres de couleurs " esclaves affranchis

37 984 esclaves de couleurs. -

Le trafic malgache des esclaves est à son apogée, leur nombre est passé de 21 000 en 1767 à 38 000 en 1788.

L'acheminement du courrier sur l'île n'est pas LA priorité.

Il est néanmoins mis en place. L'exécution du service, rudimentaire, est assurée par deux esclaves, nommés administrativement " **NOIRS DU ROY** ".

Au départ de la préfecture SAINT-DENIS, l'un prend la direction de SAINT-PIERRE au sud, l'autre la direction de SAINT-BENOIT à l'est.

Ce service pédestre a lieu 2 fois par semaine, il se limite aux transports de lettres et de courriers de faible volume.

Vu le succès, les effectifs des " **noirs du Roy** " augmentent, des entrepôts, désignés magasins et gérés par des intendants, sont installés sur le parcours.

Les " **noirs du roy** " devenus des porteurs, se chargent alors de transporter, toujours à pied, le courrier de " magasin-à-magasin ".

Au terminus, faute du bureau de poste, les lettres sont remises aux quatre notaires de l'île, à charge pour les particuliers de se rendre aux études retirer leur correspondance, à condition d'en acquitter la taxe.

Les notaires ne seront dispensés de cette charge qu'en 1816. Une ordonnance, du Gouverneur Bouvet de Lozier, place ce service sous la surveillance des maires. Le premier bureau de poste est créé à SAINT-DENIS dans une aile des locaux occupés par le Gouverneur et le premier facteur officiel est nommé en 1829.

A partir de 1830 le réseau prend de l'ampleur, de nouveaux bureaux de poste sont créés, à LA POSSESSION et SAINT-PHILIPPE. Le transport des lettres se fait désormais à cheval. Les premières boîtes aux lettres apparaissent, d'abord à SAINT-DENIS, puis dans l'ensemble des communes.

En 1841, il y a 14 bureaux de poste en service dans l'île, ouverts même le dimanche. Le service du courrier est quotidien entre SAINT-PAUL et SAINT-PIERRE, mais il fonctionne mal et fait de nombreux mécontents.

LES PREMIERS TIMBRES

L'utilisation du timbre poste, **réservé aux correspondances circulant à l'intérieur de l'île** est instituée le 10 décembre 1851 par un arrêté du Gouverneur DORE.

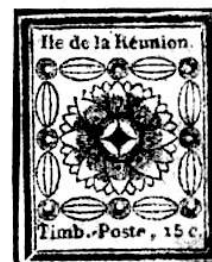
La Réunion a ainsi la particularité d'être la seule colonie à émettre ses propres timbres-poste. Imprimés par la société **Lahuppe à SAINT-DENIS**, ils sont mis en service le 1^{er} janvier 1852.

Les deux valeurs, pour le service local, sont de

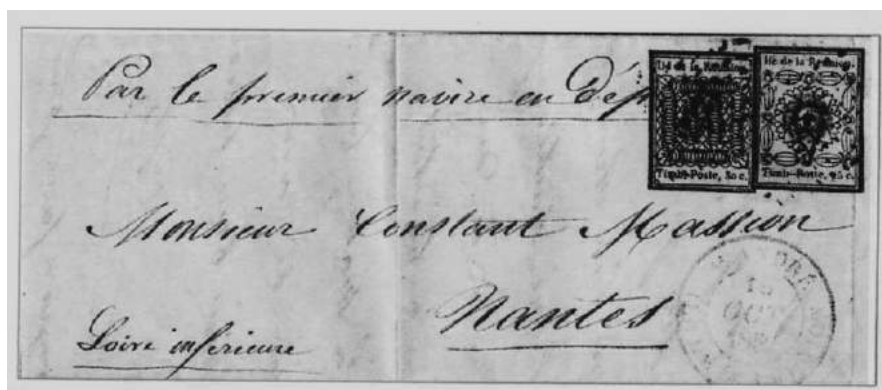
30 centimes,
tarif de la lettre
dans le service intérieur
de La Réunion



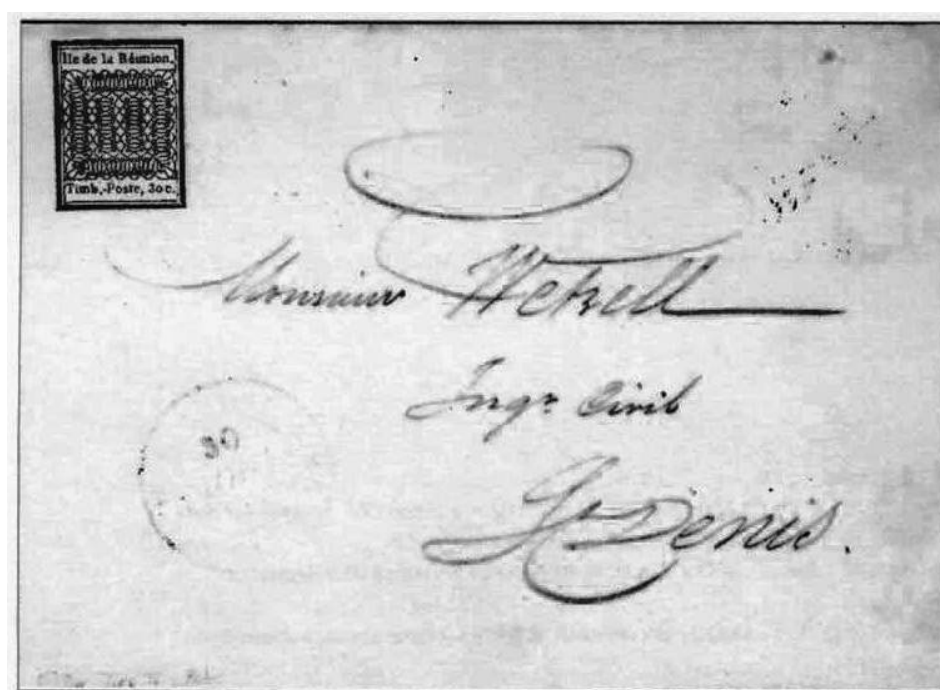
15 centimes,
taxe supplémentaire
jusqu'au port d'embarquement
si la lettre sort de la colonie
(cf illustration lettre pour Nantes).



Les deux valeurs sont noires, sur papier azuré, non gommé.



Les timbres sont parfois épinglés sur les lettres, les annulations effectuées à la plume, voire pas d'annulation du timbre (cf pièces présentées)

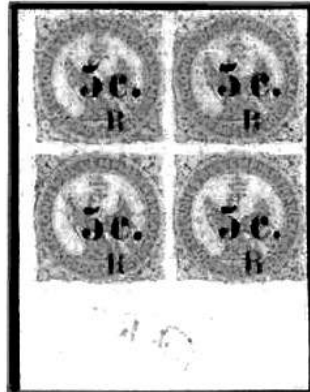


Le directeur des postes de SAINT-DENIS n'aurait vendu que pour 8 francs de ces timbres entre...1852 & 1860...!

Soit environ 15 à 20 unités de chaque valeur !
Anecdote ? Chiffres altérés par un souvenir défaillant ?

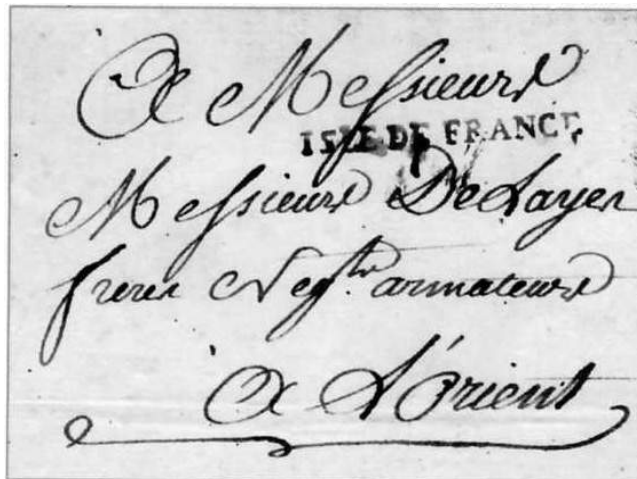
C'est très peu, mais ces quantités ne concerneraient que le bureau, certes principal, de SAINT-DENIS, alors que les timbres étaient en vente partout.

A partir de 1860,
les Aigles serviront
sur le courrier
de La Réunion.



En décembre 1860 le service postal est réorganisé, en 1882 le train dessert les 13 villes du parcours littoral.

En 1905 on dénombre 29 bureaux de poste sur l'île.



Lettre de L'ISLE DE FRANCE (ILE MAURICE)
12 mai 1788 à destination de L'ORIENT (Morbihan).

* L'ILE DE LA RÉUNION portera successivement le nom de :

- ILE BOURBON à sa découverte en 1642 en référence à la famille royale régnante
- ILE de la RÉUNION par décret de la convention nationale du 23 mars 1793
- ILE BONAPARTE du 26/09/1806 au 7/7/1810
- ILE BOURBON décidé par l'occupant anglais juillet 1810
- ILE DE LA REUNION arrêté du gouvernement provisoire du 7 mars 1848

**Les Mascareignes : de MASCARENHAS, navigateur portugais, nom de l'archipel formé par l'île Bourbon (La Réunion) l'île de France (Maurice) et l'île Rodrigues.



Raymond LOËDEC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raymond LOËDEC', written over a horizontal line.

LE DOS DES LETTRES, RICHE DE SURPRISES...

Des énigmes ou des richesses philatéliques, on n'en rencontre pas qu'au recto des lettres.

Illustration par l'exemple.

Une correspondance en main, le collectionneur observe le recto, l'affranchissement, le timbre à date, parfois la suscription. Parfois aussi, il néglige le verso, le dos de la correspondance. L'observation n'est pas toujours aisée, notamment sur les sites de vente en ligne où les propriétaires ne présentent qu'un côté de la lettre, ou le seul visuel de la carte postale. Il y a un dos, toujours, et il est intéressant, ou amusant parfois, de le consulter. Les deux dos présentés ici concernent des lettres recommandées retournées à l'expéditeur.



La première est arrivée à Guérande le 8 mars 1878, timbre à date bureau de recette dit au type 16 mis en service à partir de septembre 1868 (1 cercle, département en chiffres, cuvette mobile à 4 éléments).

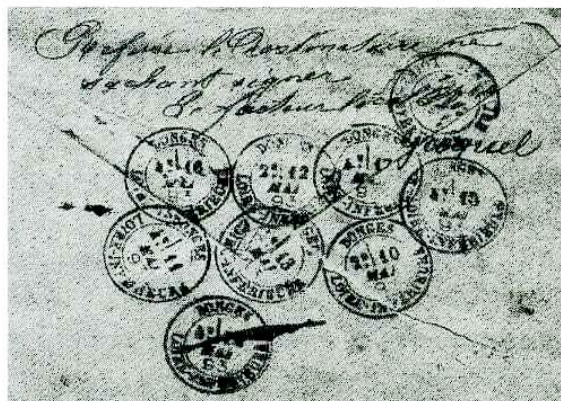
La lettre est présentée par le facteur, mais elle est refusée au motif (manuscrit) : " Cette lettre est refusée par la mère de monsieur Michel CHAUVÉL en l'absence de son fils ne sait pas signer elle fait une croix. Le facteur rural LEPAGE. " C'est, certes, un peu tarabiscoté et manque de ponctuation.

La lettre est réexpédiée le 9 mars, timbre à date de bureau recette au type 18, mis en service à partir de juillet 1875 (2 cercles, département en lettres, cuvette mobile à 4 éléments). Elle arrive chez l'expéditeur, à Saint-Nazaire, le 10 mars (t. à d. en bas).

On aura ainsi, sur le même document, recommandé de surcroît, les deux types de timbre à date du bureau de recette de Guérande. Il ne doit pas en exister beaucoup.

Autre lettre recommandée (les 2 lettres sont du même expéditeur, avocat à St-Nazaire sur Loire), cette fois pour un destinataire domicilié à Donges (Loire-Inférieure).

Expédiée le 9 mai de St-Nazaire sur Loire, la lettre arrive à Donges le 10 mai. Au verso, mention manuscrite : " Refusé le destinataire ne sachant signer. Le facteur local GICQUEL. " Et 8 empreintes de timbre à date du bureau de Donges du 10 au 16 mai. Ainsi qu'une empreinte du timbre à date, bureau de retour St Nazaire le 17 mai 1893 (en haut, à droite).



Que s'est-il passé ?

1° option : *La lettre est présentée par M. Gicquel, facteur local, à l'adresse du destinataire, absent. Le facteur aime le travail bien fait, il va présenter la lettre, chaque jour, jusqu'au 16 mai et authentifie la position administrative du courrier en instance par le timbre à date. Le 17 mai, le destinataire est présent, il refuse la lettre, ne sachant signer. Le facteur local a accompli sa tâche, il réexpédie la lettre.*

2° option : *La lettre est présentée au destinataire le 10 mai. Il déclare ne pas savoir signer et refuse la lettre. Le facteur n'est pas convaincu de l'illettrisme du destinataire, il persévère dans la présentation de la lettre jusqu'au 16 mai ; ou il espère convaincre un parent du destinataire de bien vouloir accepter la lettre et signer le récépissé de recommandation ; ou le receveur du bureau de Donges insiste auprès de son facteur afin qu'il remette absolument la lettre recommandée. Echec, réexpédition.*

*Si d'autres explications sont plausibles, merci de les communiquer à La Gazette *

Raymond LOËDEC

HISTOIRE POSTAL - La Gazette n° 141

Dates à retenir :

Le 21 Novembre 2010 :

Bourse toutes collections au Polygone

Du 3 au 6 décembre 2010 :

Marché de Noël à Roy Bry

Du 6 au 19 Décembre :

Vitrine à l'espace partagé

26-27 Février 2011

Fête du timbre à Saintes sujet : la terre

21-2 Mars 2011

Philajuniors à Coulonges sur l'Autize

Du 10 au 13 Juin 2011

Congrès National à Metz

22-23 Octobre 2011

Congrès Régional à Cognac.

A Noter :

Diplôme d'Honneur
de la Fédération décerné à :

**Madame Martin Louisette.
Monsieur Loëdec Raymond.**

Afin de satisfaire de nombreux adhérents nous vous invitons à participer aux bourses d'échange qui se tiendront lors de nos prochaines réunions bimensuelles.

En novembre et décembre (27/11 et 11/12)

Timbres d'Europe

en particulier : Suisse, URSS, RFA, Europa,
Pays de l'Est, etc.

En janvier (8 et 22)

Timbres du reste du monde

en particulier : Égypte, Viet-Nam, Israël,
USA, etc.

En février (12 et 26)

Thématique sports, Animaux, Nature

en particulier : Pêche, Chasse, Équitation,
Chiens, Chats, Papillons, Chevaux,
Chouettes, Hiboux, Champignons,
Orchidées, Fonds marins, etc.

En mars (12 et 26)

Thématiques Moyens de transport

en particulier : Aéronautique. Hydravions,
Zeppelin, Conquête du ciel, Navires etc.